



Association Perm'Ateliers

S'inspirer du passé pour construire ensemble un futur durable à Fretin

Assemblée Générale Ordinaire

07 mars 2026

1. Introduction

2 Accueil des participants /Pointage des présences et recueil des pouvoirs (Leentje)

Remerciements (Eric)

3. Bilan financier 2025 (Leentje)

4 Budget prévisionnel 2026 (Leentje)

5 Présentation des réalisations 2025 et des projets 2026 (Eric)

Aménagements du terrain (Catherine)

6 Proposition de reconnaissance de l'association, en tant qu'Association d'intérêt général (Julien)

7 Questions diverses

1 Introduction

Le 07 mars 2026 à 10h00, les membres de l'association Perm'Ateliers se sont réunis en Assemblée générale Ordinaire au local de l'association à la salle Pasteur, à FRETIN.

La séance est présidée par Eric Poulet.

Le secrétariat est assuré par Véronique Vermelle.

2 Pointage des présents et recueil des pouvoirs

Membres du bureau présents : 5

Nombre de pouvoirs : 9

Nombre d'adhérents présents : 6

Nombre de votants : 20



Association Perm'Ateliers

S'inspirer du passé pour construire ensemble un futur durable à Fretin

Remerciements

L'Association tient à remercier la ville de Fretin pour la continuité des différents services rendus sur 2025 : installation des récupérateurs d'eau, pose d'un premier panneau d'affichage à l'entrée du terrain, prêt de matériel.

Un grand merci également pour son accompagnement et la subvention accordée fin 2025 qui nous permettra de prolonger nos projets sur 2026.

Merci à nos adhérents qui viennent régulièrement donner un coup de main lors des différents ateliers et pour l'entretien du terrain.

Merci à Monsieur RONCHIN de la ferme de la Prévôté pour nous avoir donné une nouvelle meule de paille, et nous avoir apporté le fumier de cheval qui a été épandu sur le terrain.

Merci à la Ferme QUIQUE pour le fumier, au Musée de la vie rurale pour l'accueil lors des journées du patrimoine et à Laurent CARPELS pour la fourniture des cartons.

Nous remercions François HABOUZIT de l'association «Cultivateurs de lien» de WAMBRECHIES et son groupe de nous avoir accueillis en octobre 2025. L'occasion pour nous de partager leur expérience en permaculture.

Et pour finir, merci aux membres du bureau de l'association pour leur présence et leur bonne humeur lors de nos différentes rencontres.

Transition avec la suite / relativement à l'Odj de l'AG

Voici ce que nous vous proposons dans le déroulement de cette assemblée générale :

-Un premier temps est consacré au bilan financier et au budget prévisionnel 2026, présentés par Leentje.

-Un second temps sera consacré aux réalisations 2025 et aux projets 2026.

-Avant de passer aux questions/réponses, Julien abordera avec nous la notion de reconnaissance de l'association en tant qu'association d'intérêt général.



Association Perm'Ateliers

S'inspirer du passé pour construire ensemble un futur durable à Fretin

3 Bilan financier 2025

Rappel du coût des adhésions :

	ANNÉE COMPLÈTE (09/24 -> 08/25)	A PARTIR DE MARS 2025
COTISATION ADULTE x 20 € x 10 €
COTISATION ENFANT x 1 € x 1 €
TOTAL € €

Maintien des mêmes montants de cotisation pour l'année 2026

Mise au vote		
Pour : 20	Contre : 0	Abstention : 0

Compte de résultat 2025 :

Perm'Ateliers – Compte de résultat
Exercice : Exercice 2025 (clôture) – du 01/01/2025 – au 31/12/2025
Document généré le 24/02/2026

Charges		Produits	
601B Matière 1ère - Ateliers	10,30	740 Subventions reçues	1 300,00
601C Matière 1ère - Permaculture	373,33	748 Subventions d'exploitation diverses	44,89
605 Achats matériel, équipements & travaux	802,83	756 Cotisations	357,00
605B Événementiel	10,40		
6064 Fournitures administratives	7,38		
6065 Petits logiciels	5,00		
6068 Autres fournitures & matières	74,02		
616 Primes d'assurance	193,60		
623 Publicité, publications, relations publiques	56,72		
626 Frais postaux et de télécommunications	7,14		
627 Services bancaires et assimilés	67,45		
Total charges	1 608,17	Total produits	1 701,89
		Résultat de l'exercice (excédent)	93,72

Toutes les écritures sont libellées en €.

1 / 1

L'association a su subvenir à l'ensemble de ses dépenses en 2025.

Mise au vote		
Pour : 20	Contre : 0	Abstention : 0



Association Perm'Ateliers

S'inspirer du passé pour construire ensemble un futur durable à Fretin

4. Budget prévisionnel 2026

Perm'Ateliers – Compte de résultat

Exercice : Prévisionnel 2026 (en cours) – du 01/01/2026 – au 31/12/2026

Document généré le 23/02/2026

Charges		Produits	
601B	Matière 1ère - Ateliers	259,79	
601C	Matière 1ère - Permaculture	500,00	
605B	Événementiel	150,00	
605C	Investissement -Permaculture	1 000,00	
6064	Fournitures administratives	50,00	
6065	Petits logiciels	5,00	
616	Primes d'assurance	187,57	
623	Publicité, publications, relations publiques	150,00	
627	Services bancaires et assimilés	47,64	
	Total charges	2 350,00	
740	Subventions reçues		2 100,00
756	Cotisations		250,00
	Total produits		2 350,00
			Résultat de l'exercice
			0,00

Toutes les écritures sont libellées en €.

Mise au vote

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

Le budget 2026 est adopté.



Association Perm'Ateliers

S'inspirer du passé pour construire ensemble un futur durable à Fretin

5. Présentation des réalisations 2025 et des projets 2026

5.1. Réalisations 2025 :

Différentes activités ont eu lieu, notamment à travers la **tenue d'ateliers** :

- *création de haies mortes sur le terrain* : brise vent et favorise le développement de la biodiversité.
- *création d'une spirale aromatique* : orientée sud celle-ci a déjà accueilli thym, ciboulette, coriandre et oseille.
- *suite des plantations d'arbustes* : nous avons complété les plantations avec une nouvelle plantation d'arbres fruitiers et de petits arbustes en poursuivant avec l'opération Plantons le décor des Hauts de France.

***Premières récoltes**

Le travail réalisé au niveau du design du terrain a permis d'identifier les 1^{ères} zones de plantations pour 2025.

La préparation des premières parcelles à usage de potager et l'entretien de celles-ci ont permis de récolter des pommes de terre, tomates, courges et fraises.

Des graines d'œillet d'Inde ont également pu être récupérées.

***Préparation des nouvelles zones de cultures**

- 5 nouvelles zones de plantations ont été définies, et préparées avec du carton qui est un allié précieux dans le jardin, en permaculture, mais à condition qu'il ne reste ni ruban adhésif ni encre dessus.

Avec l'aide des adhérents, nous avons rassemblé une grande quantité de cartons sur lesquels nous avons enlevé impressions et adhésifs.

Ces cartons ont ensuite trouvé leur place sur les différentes zones de cultures et sur le pourtour du terrain.

Fumier, cartons et paille ont pris place afin de préparer les parcelles pour les plantations 2026.

***Mise en valeur du terrain**

- En complément, l'association a eu la volonté de mettre en valeur le terrain. Les réflexions ont été menées pour identifier les différents axes, c'est ainsi qu'ont été retenues différentes orientations :

- l'entretien du terrain a été soutenu dans les différentes zones

-l'aménagement des zones a retenu toute notre attention (cultures, verger prairie, cheminements et zones de détente avec l'apparition de tronc d'arbres pour nous servir de sièges et de table)



Association Perm'Ateliers

S'inspirer du passé pour construire ensemble un futur durable à Fretin

- pour mettre en valeur nos zones de cultures, des panneaux ont été réalisés et peints par des membres du bureau et les adhérents dont Stéphane, notre fidèle maître d'œuvre.
- enfin, Erwann est venu prendre des photos des plantes et de la biodiversité du terrain. Celles-ci nous permettent, lors d'évènements, de montrer la réalité de la vie sur le terrain.

À noter, la zone centrale du terrain a été également préparée pour accueillir sur la période de 2026 une alternance de courges et de fleurs.

*Participation aux événements

Fête de la nature le 24 mai 2025 au Musée de la vie rurale

Forum des Associations le 30 août 2025 à la salle Renaud

Journée du patrimoine le 21 septembre 2025 au Musée de la vie rurale

Journée Portes Ouvertes au terrain le 29 novembre 2025, synchronisée avec l'inauguration du verger ouvert de la municipalité.

Rappel lié à la prise de possession du terrain depuis fin octobre 2024 :

- Une convention a été signée avec la mairie dans laquelle sont fixés les droits et les devoirs de l'association
- Est annexé à la convention d'accès au terrain, le règlement intérieur, que chaque membre du bureau se doit de respecter, ainsi que l'ensemble des adhérents
- À noter également qu'une convention est en place pour l'accès au local de l'association mis à disposition, dont les règles doivent être respectées (notamment pas d'accueil du public, essentiellement les membres du bureau et plus largement les adhérents à jour de leurs cotisations, accompagnés obligatoirement d'un membre du bureau).

5.2. Projets 2026 :

Pour l'année 2026, nous envisageons dans la continuité, les projets suivants :

- *design* et l'aménagement du terrain restent une action continue tout au long de l'année 2026.
- *semis* : réalisation de semis dans le local, puis sous tunnels.
>> semis de pleine terre pour l'été 2026
- *entretien* : entretien en continu du terrain et récoltes
- *continuer la mise en valeur du terrain*
- *participer aux évènements et travailler nos liens avec les partenaires*

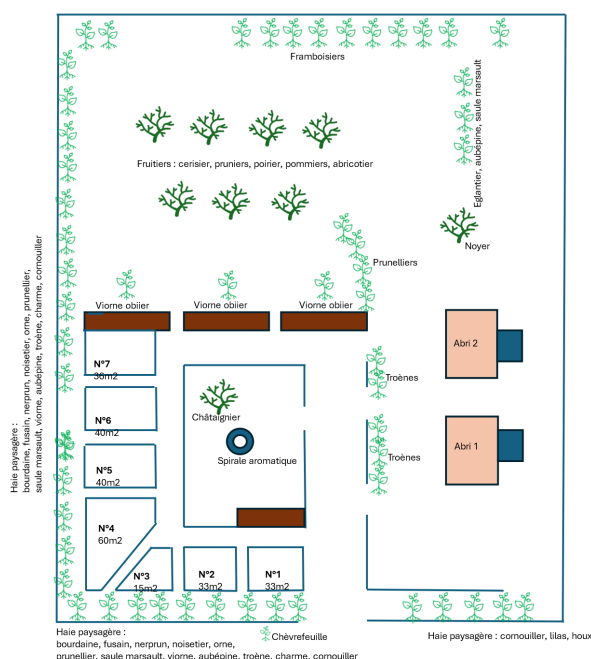
En réflexion :

- création de nichoirs et mangeoires dans le but d'encourager la biodiversité sur notre terrain.
- création de composteurs afin d'éviter la perte de biomasse dans notre terrain et de pouvoir apporter de l'engrais naturel nécessaire pour nos cultures.
- création d'une mini serre

- évènement troc de plantes

5.3. Aménagements du terrain

Terrain Perm'Ateliers
Plantations



Design/implantation plantations

2 **chalets** ont été positionnés le long de la clôture du cimetière, à 3m pour permettre le fauchage des herbes derrière ceux-ci.

L'installation d'une **serre** de petite taille permettra de préparer les cultures pendant les périodes plus froides. Celle-ci ne nécessitera pas de fondation.

Courant 2026, seront installées des **toilettes sèches** et un **composteur**.

Le terrain a été divisé en 7 **parcelles**, sur lesquelles différentes cultures seront plantées (cf tableau vert).

Autour de la spirale aromatique, seront cultivées des fleurs et différentes sortes de courges.

Ces aménagements visent à créer un terrain associant cultures, espaces de promenade et d'échanges autour de la permaculture.

6. Proposition de reconnaissance de l'Association, en tant qu'Association d'intérêt général



Association Perm'Ateliers

S'inspirer du passé pour construire ensemble un futur durable à Fretin

Nous souhaitons engager une démarche auprès de l'administration fiscale afin que l'Association Perm 'Ateliers soit reconnue comme organisme d'intérêt général.

Qu'est-ce qu'une association d'intérêt général ?

Une association d'intérêt général est une association qui agit dans un but non lucratif, avec une gestion désintéressée, et dont les activités bénéficient à un public large. C'est le cas d'associations qui agissent dans les domaines éducatifs, environnementaux, culturels ou sociaux.

L'administration fiscale peut reconnaître cette qualité à travers une procédure appelée «rescrit fiscal». Cette procédure permet de demander officiellement à l'administration si l'association remplit bien les critères permettant de délivrer des reçus fiscaux pour les dons. Cette reconnaissance ne change pas notre nature : nous restons une association loi 1901, indépendante et locale. En revanche, elle vient reconnaître officiellement que nos actions contribuent à l'intérêt collectif.

Les avantages pour l'association

Cette démarche présente plusieurs avantages importants pour l'association.

Un avantage en termes d'image et de crédibilité. Être reconnu d'intérêt général signifie que l'administration reconnaît le caractère utile et non lucratif de nos actions. Cela renforce la confiance auprès des partenaires, des collectivités et des habitants.

Un avantage fiscal pour les soutiens de l'association. Si nous obtenons cette reconnaissance, nous pourrions délivrer des reçus fiscaux pour les dons. Les donateurs pourront alors déduire 66 % du montant de leur don de leur impôt sur le revenu. Par exemple, un don de 100 euros ne coûtera en réalité que 34 euros après réduction fiscale. Ce mécanisme peut encourager les dons et faciliter le financement des projets de l'association.

Un levier pour développer les projets. Les ressources supplémentaires permettront de soutenir le développement des activités : entretien et évolution du jardin, achat de matériel, organisation d'ateliers et d'événements ouverts au public, ou encore actions de sensibilisation à la permaculture et à la transition écologique.

Proposition soumise au vote de l'assemblée générale

Pour engager cette démarche, un dossier devra être transmis à l'administration fiscale afin de demander un rescrit fiscal.

Nous proposons donc aujourd'hui à l'assemblée générale d'autoriser le bureau de l'association à déposer une demande de reconnaissance d'intérêt général auprès de l'administration fiscale.

Cette reconnaissance n'est pas automatique : l'administration étudiera notre dossier et rendra sa décision.

Mise au vote



Association Perm'Ateliers

S'inspirer du passé pour construire ensemble un futur durable à Fretin

Nous allons maintenant procéder au vote sur la résolution suivante :

«L'assemblée générale autorise le bureau de l'association Perm'Ateliers à engager les démarches nécessaires auprès de l'administration fiscale afin de solliciter une reconnaissance d'intérêt général et, le cas échéant, la possibilité de délivrer des reçus fiscaux pour les dons conformément aux dispositions du Code général des impôts».

Mise au vote		
Pour : 20	Contre : 0	Abstention : 0

7. Questions diverses